

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres de la CAPD,

La publication du résultat des mutations nationales le 6 mars est à nouveau décevante.

Après une première publication des résultats des permutations informatisées le 6 mars dernier, le ministère s'est aperçu d'une erreur dans l'attribution au barème des 600 points au titre du CIMM. Une erreur qui a eu pour conséquence de léser un certain nombre de participants qui se seraient vus refuser une permutation qu'ils auraient pu obtenir au regard de leur barème. Soucieux du respect des règles et de la plus grande transparence dans toutes les opérations touchant à la carrière des personnels, les élus du SNUipp-FSU ont donc demandé à ce que le mouvement inter départemental soit relancé, avec cette fois les bons paramètres de barèmes. Et avec un objectif : que les personnels lésés soient rétablis dans leurs droits.

Le ministère a donc remis ses ordinateurs à tourner, et si quelques évolutions négatives ne peuvent être écartées pour les quelques enseignants ayant bénéficié indûment des 600 points, elles seront positives pour un bien plus grand nombre.

Les résultats définitifs devraient être communiqués en début de semaine prochaine et n'être modifiés par rapport à ceux communiqués le 6 mars que pour quelques dizaines d'enseignantes et d'enseignants au plan national.

Mobilité en panne et en baisse

Quoi qu'il en soit, ces résultats des mutations nationales sont globalement à nouveau décevants. Au niveau national, ils révèlent une nouvelle baisse par rapport à l'an passé avec 23,69 % de satisfaction (23,93% en 2017) et 48,23% au titre du rapprochement de conjoint (48,96 l'an passé). Seul le taux de satisfaction des personnels bénéficiant des 800 points « handicap » progresse à 99,42%. Un grand nombre d'enseignantes et d'enseignants vont donc se voir à nouveau contraints à des choix difficiles entre leurs aspirations professionnelles et leurs situations familiales. Dans notre département, plus de demandes et moins de départs, 392 accords l'année dernière contre 347 satisfaits cette année, soit 13,94%. Nous ne comprenons pas pourquoi le calibrage a été si restreint alors que le concours supplémentaire est de nouveau organisé dans notre académie. Les élues du SNUipp-FSU 93 demandent d'ores et déjà qu'un plus grand nombre d'exeat puisse être accordé lors du groupe de travail du mois de juin.

Pour les allègements de service, même si la Seine-Saint-Denis fait un effort reconnu, les possibilités offertes s'avèrent pourtant insuffisantes au regard des besoins recensés et nous vous demandons d'y apporter une attention toute particulière. Les élues du SNUipp-FSU 93 sont très attachées à ces allègements, en effet cela permet aux collègues de ne pas être coupés du monde professionnel et social. Maladie et handicap peuvent être des épreuves suffisamment éprouvantes pour que la DSDEN 93 mette en œuvre des moyens qui accompagnent au mieux les enseignants concernés. Ces moyens attribués aux allègements, pour le SNUipp-FSU 93, ne sont pas un coût mais un investissement, cela s'appelle la mutualisation et la solidarité.

Enfin, nous souhaitons revenir sur la situation de l'école élémentaire Descartes à Saint Denis. L'intrusion et l'agression violente qu'ont subi la directrice et l'animateur du centre de loisirs sous les yeux de la directrice de l'école, des enfants et parents, sont insupportables et inacceptables. En se rendant sur les lieux, les représentants du SNUipp ont trouvé une équipe totalement désemparée et surtout terrorisée. Même avec la présence de l'institution (IEN ou conseillers pédagogiques), ils n'arrivent plus à "faire l'école". Nous vous demandons monsieur le directeur académique de permettre à cette équipe de se retrouver, se poser et réfléchir lors d'un moment officiel entre eux puis avec l'institution. La situation justifie largement la banalisation d'une demi-journée de classe : ces collègues sont des victimes, il faut que ce statut leur soit reconnu. Le climat de tension permanente qu'ils vivent en dehors de l'école et parfois dans l'école a été exacerbé après cette agression. Il faut qu'ils puissent surmonter ce traumatisme avec une aide beaucoup plus volontaire de l'administration. Ce qui est en jeu, c'est la possibilité même de rester collectivement professionnels, de faire vivre l'institution « école », dans un environnement complètement anormal et insécuré.

Nous vous remercions de votre attention.